

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluriact 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occltanied@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE PAILHÈS

13 place du Château
34490 Pailhès
04 67 36 31 13
mapailhes@wanadoo.fr



ASSOCIATION "DES AMIS DE MONTALAUROU"

13 place du Château
34490 Pailhès
06 38 89 40 65
montalaurou.pailhes@gmail.com

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle de Montalaurou de Pailhès

34490 PAILHES

Collecte patrimoine religieux
75%

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © PAILHES - Document généré par PivertFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre chapelle !

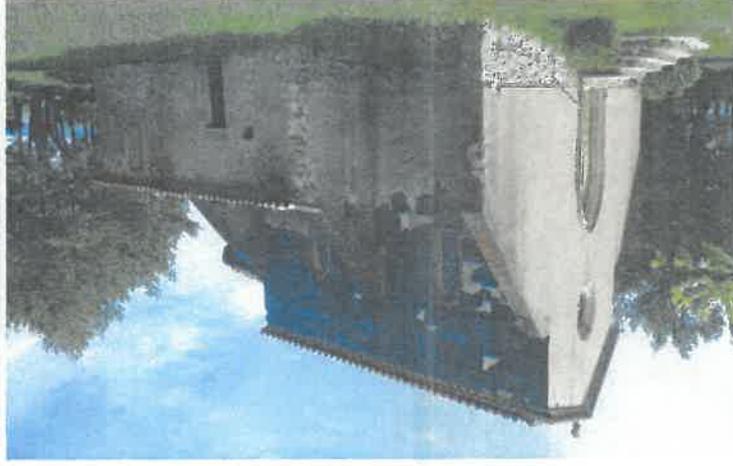
◆ LE PROJET

La toiture de la chapelle de Montalaurou présente plusieurs dommages, elle est dégradée et sa charpente est en très mauvais état. Des travaux doivent être envisagés urgemment pour ne pas impacter l'intérieur de la chapelle. D'autres travaux seront poursuivis comme la reprise des façades, surtout celle exposée à l'Est.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Chapelle située au milieu d'une pinède sur la colline embrasse l'horizon, le promeneur peut voir la Méditerranée et l'étang de Thau, les Contreforts des Cévennes, le Sommail, le Caroux... La chapelle évoque toute une histoire.

Dédiée à l'Immaculée Conception, elle a été inaugurée le 5 août 1861, les travaux ont débuté en 1855, elle est bâtie sur plusieurs années par la ferveur des fidèles de Pallès. Les vitraux sortis des ateliers biterrois de M. Rigal, marchand de "verres noirs de Glivros et verres à vitres" ils sont l'œuvre d'un jeune artiste de Paris. L'ornementation de la niche a été créée par Théodore Paul sculpteur des rinceaux gothiques de la chapelle du Bon Pasteur à Béziers. L'autel gothique, le tabernacle et le sol sont en marbre blanc de Saint-Nazaire-de-Ladarez.



Crédit photos © PALLÈS

◆ LA MOBILISATION

Il s'agit essentiellement de la préservation et ensuite de la mise en valeur de ce qui constitue une partie du patrimoine communal.

L'association Les Amis de Montalaurou préserve et entretien le patrimoine de Pallès et, en priorité celle de la chapelle de Montalaurou dont la toiture doit être réparée. Cette association très impliquée dans la vie de la commune, organise au profit de la restauration de la chapelle des événements (repas conviviaux, concerts, vide grenier...). Car au delà de son utilisation culturelle, l'édifice est le centre de ce site remarquable.

Montant des travaux	57100
Objectif de collecte	12500
Début des Travaux	Début 2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La chapelle de Montalaurou de Pallès

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, et il n'est pas réaffecté conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistant à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100841

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle de Montalaurou de Pallès

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale :

Forme juridique : SIREN :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Pays :

E-mail :

Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

80 €	150 €	250 €	500 €
------	-------	-------	-------

20 €	38 €	63 €	125 €
------	------	------	-------

Cout réel après réduction de l'impôt sur le revenu

Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.

Cout réel après réduction de l'impôt sur la fortune

Réduction d'impôt de 75% sur la fortune limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

32 €	60 €	100 €	200 €
------	------	-------	-------

Cout réel après réduction de l'impôt sur les sociétés

Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre